

MOT DU PRÉSIDENT



Une nouvelle législature pour faire face aux défis de demain

L'année 2021 a été particulièrement importante pour notre canton, avec les élections communales en mars, puis cantonales en novembre. La population fribourgeoise a ainsi été appelée à élire celles et ceux qui la représenteront durant les cinq prochaines années. Lors des élections cantonales, il est ressorti une meilleure représentativité des partis. Au Conseil d'Etat notamment, les deux plus grands partis – Le Centre et le PLR – occupent chacun deux sièges, et les trois autres partis – l'UDC, le PS et les Verts – un siège chacun. Si les forces politiques sont plutôt bien représentées, reste à améliorer la représentation féminine au Conseil d'Etat.

La nouvelle législature aura beaucoup à faire durant les cinq prochaines années, avec de nombreux défis qui nous attendent. L'économie et les emplois restent bien entendu des sujets essentiels qui doivent être particulièrement pris en considération, d'autant plus après une pandémie qui aura mis à mal certains secteurs d'activités, et cela durant de longs mois. Car si 2021 avait débuté sous le signe de l'espoir avec l'arrivée des vaccins, force est de constater que de nombreuses activités économiques ont encore souffert durant cette année.

Et ce n'est pas tout, car d'autres thèmes vont occuper nos élus. Nous pouvons citer par exemple l'innovation et le transfert technologique, la mise en œuvre de la politique foncière et le développement des parcs technologiques. Les questions de digitalisation, de mobilité et d'environnement occuperont fortement la nouvelle législature ces prochaines années. Sans oublier la construction d'un nouvel hôpital cantonal et la mise en place de sa stratégie 2030, la gouvernance des régions, la loi sur les communes et le désenchevêtrement des tâches.

Ces cinq prochaines années s'annoncent donc bien chargées. Un travail conséquent attend nos élus afin de continuer à faire rayonner notre canton au niveau national.

Claude Ambrosini
Président du Comité directeur